



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

2020-21



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Raison d'être

Le Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en agissant comme acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

Une description des responsabilités essentielles du Ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser. Le [Tableau 1 - État des autorisations \(non audité\)](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées au Ministère par le Parlement et celles utilisées par le Ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation des états financiers annuels du Ministère qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Services publics et Approvisionnement Canada

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées

comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital. Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle causées par des différences de calendrier. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces organisations et programmes sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent par phases de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères participants fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du compte du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

1.4 Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 représente une grave menace pour la santé mondiale qui a amené les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. SPAC appuie activement la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie, en effectuant des achats afin de répondre à la demande urgente sans précédent pour de l'équipement de protection individuelle et en assurant le transport des Canadiens pour les rapatrier de l'étranger. Cette situation a entraîné une augmentation des dépenses de SPAC au cours du premier trimestre de 2020-2021. En même temps, la COVID-19 a d'importantes répercussions sur les activités du gouvernement, ce qui a entraîné une diminution des demandes d'autres ministères pour les services de SPAC. Par conséquent, les revenus de SPAC ont diminué. La COVID-19 continuera d'avoir des répercussions sur la situation financière de SPAC pendant un certain temps, alors qu'il continue de jouer un rôle central dans les efforts d'intervention et de rétablissement.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont augmenté de 642,9 millions de dollars** (3 561,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2020; 4 204,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2021), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#). Les principales raisons qui expliquent cette augmentation sont énoncées ci-dessous :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre (en millions de dollars)

Projet	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Financement des immobilisations prévisible	39,7	547,0	2,7	589,4
Paiements pour approvisionner le système de santé	-	-	500,0	500,0
Laboratoires fédéraux	38,9	59,6	2,7	101,2
Protection des prix et du volume	77,5	-	-	77,5
Les Terrasses de la Chaudière	2,9	54,9	-	57,8
L'édifice commémoratif de l'Ouest	1,0	49,8	-	50,8
Solution d'approvisionnement électronique	20,2	-	(0,3)	19,9
Ouvrages techniques	(7,3)	(26,5)	-	(33,8)
Vision et plan à long terme	(2,8)	(134,9)	-	(137,7)
Écart dû à des crédits provisoires	(193,0)	(396,8)	-	(589,8)
Autres	3,0	(0,9)	5,5	7,6
Écart cumulatif des autorisations disponibles	(19,9)	152,2	510,6	642,9

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation cumulative nette de 642,9 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2020 s'explique comme suit :

Financement des immobilisations prévisible – augmentation de 589,4 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2019, ce financement permettra à SPAC d'établir une stratégie de financement à long terme basée sur le capital prévu pour gérer le portefeuille d'actifs de SPAC.

Paiements pour approvisionner le système de santé en fournitures – augmentation de 500,0 millions de dollars

Cette augmentation du financement permettra à SPAC de répondre aux besoins liés à la pandémie de COVID-19 en élargissant sa portée d'approvisionnement et d'achat de fournitures sans retards inutiles, ainsi que de se préparer aux futures incertitudes en veillant à la disponibilité sur le marché et en établissant un excédant dans les réserves.

Laboratoires fédéraux – augmentation de 101,2 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2018, ce financement permettra à SPAC de fournir aux scientifiques fédéraux des aménagements et des outils qui permettent la collaboration et soutiennent le travail important qu'ils effectuent pour les Canadiens.

Protection des prix et du volume – augmentation de 77,5 millions de dollars

Cette augmentation du financement des coûts d'hébergement protège SPAC contre l'inflation (prix) et toute variation de l'espace requis pour les fonctionnaires fédéraux (volume).

Les Terrasses de la Chaudière (LTDLC) – augmentation de 57,8 millions de dollars

Cette augmentation du financement vise à soutenir le projet à la phase de la conception et de la préparation de la livraison du projet de remplacement de l'enveloppe du complexe LTDLC.

L'édifice commémoratif de l'Ouest – augmentation de 50,8 millions de dollars

Cette augmentation du financement vise la réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest qui fournira un hébergement temporaire pendant la rénovation de l'édifice de la Cour suprême du Canada.

Solution d'approvisionnement électronique – augmentation de 19,9 millions de dollars

Cette augmentation du financement vise à poursuivre la mise en œuvre de la Solution d'approvisionnement électronique tel qu'annoncé dans le budget de 2018 afin de simplifier et d'améliorer les approvisionnements.

Ouvrages techniques – diminution de 33,8 millions de dollars

Consiste en l'élimination progressive du financement en capital reçu provenant du Budget 2016 pour maintenir l'intégrité du programme de gestion immobilière contre les pressions budgétaires auxquelles il fait face pour le portefeuille de 17 infrastructures publiques à travers le Canada.

Vision et plan à long terme (VPLT) – diminution de 137,7 millions de dollars

Des progrès significatifs ont été réalisés pour la VPLT en matière de préservation et de réhabilitation des édifices parlementaires. L'accent est actuellement mis sur l'avancement de la réhabilitation de l'édifice du Centre ainsi que la réhabilitation des actifs restants nécessitant encore des interventions. Pour l'avenir, la VPLT s'éloigne d'une approche bâtiment-par-bâtiment et adopte une approche holistique pour créer un complexe parlementaire intégré.

Écart dû à des crédits provisoires – diminution de 589,8 millions de dollars

La diminution du financement est attribuable au report de l'approbation du reste du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021. En raison des répercussions de la réponse au COVID-19 sur les activités parlementaires, le Parlement a présenté un deuxième projet de loi de crédits provisoires pour l'exercice en cours visant à fournir à SPAC suffisamment de liquidités pour soutenir les opérations jusqu'au dépôt de crédits complets prévu en décembre 2020. Par conséquent, SPAC a reçu un total de onze douzièmes du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 pour le crédit 1 - dépenses de fonctionnement et un total de neuf douzièmes pour le crédit 5 - dépenses en capital.

Autres – augmentation de 7,6 millions de dollars

L'augmentation nette de 7,6 millions de dollars découle des écarts de financement liés à divers projets et activités comme le programme de transformation des services de sécurité industrielle et d'accessibilité Canada.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les **dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont augmenté de 319,4 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 551,8 millions de dollars pour l'exercice en cours comparativement à 1 232,4 millions de dollars pour l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du premier trimestre représentaient 37% des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 35% au premier trimestre de l'exercice précédent.

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	30 juin 2020 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 juin 2019 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart net d'une année à l'autre
Personnel	381,6	361,2	20,4
Transports et communications	77,1	15,2	61,9
Services professionnels et spéciaux	208,8	232,1	(23,3)
Location	312,9	354,8	(41,9)
Réparation et entretien	162,8	191,6	(28,8)
Services publics, fournitures et approvisionnements	179,1	26,4	152,7
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	78,6	67,4	11,2
Paiements de transfert	331,3	362,8	(31,5)
Autres subventions et paiements	35,6	40,8	(5,2)
Autres dépenses	45,6	50,3	(4,7)
Revenus affectés aux dépenses	(261,6)	(470,2)	208,6
Total des dépenses budgétaires nettes	1 551,8	1 232,4	319,4

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation nette de 319,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – augmentation de 20,4 millions de dollars

- L'augmentation est attribuable à l'augmentation des taux de rémunération suite à la ratification de diverses conventions collectives au cours de l'exercice précédent ainsi qu'à l'augmentation de l'effectif dans l'ensemble des programmes du Ministère pour répondre aux demandes opérationnelles.

Transportation et communications – augmentation de 61,9 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable aux services de transport aérien et de logistique liés aux approvisionnements pour la COVID-19.

Services professionnels et spéciaux – diminution de 23,3 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable à la baisse des services professionnels, d'architecture, d'ingénierie et de consultation résultant de l'achèvement de projets d'assainissement de l'environnement pour des ministères clients ainsi qu'à l'interruption temporaire de projets en raison de la pandémie de la COVID-19.
- La diminution est partiellement compensée par une augmentation des dépenses pour les frais de services juridiques payés à Justice du Canada en juin comparé au mois d'août les années précédentes.

Location – diminution de 41,9 millions de dollars

- La diminution est attribuable à l'écart d'un exercice à l'autre entre le moment où la facturation est émise et le moment où les revenus sont récupérés auprès des clients, particulièrement en ce qui concerne les recouvrements de loyers pour les locaux fournis aux ministères. De plus, la diminution est attribuable au changement dans la comptabilisation d'un type de paiement de loyer. À partir du présent exercice, ces paiements sont comptabilisés comme un recouvrement des coûts au lieu de recettes et déboursés.
- Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation de licences d'utilisation de logiciels de gestion d'information d'entreprise obtenues durant le premier trimestre.

Réparation et entretien – diminution de 28,8 millions de dollars

- La diminution des dépenses de réparation et entretien est principalement attribuable à l'achèvement des différents projets tels que l'achèvement du projet de reconstruction de la jetée sud de la cale sèche d'Esquimalt et de la phase 2 du projet du complexe Carling.
- La diminution est également attribuable au fait que les activités de construction et les projets furent reportés en raison de la COVID-19, et les coûts de construction ont considérablement été réduits. Une fois la reprise des activités de construction, les précautions additionnelles à prendre afin d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs ont diminué la production de travail et par conséquent les coûts. De plus, l'autorisation de budget pour les projets de gestion d'installations sous-traitées a été reçue uniquement en juin, par conséquent, moins de réparation et d'entretien ont eu lieu dans ces immeubles où la gestion des installations est sous-traitée.

Services publics, matériaux et fournitures – augmentation de 152,7 millions de dollars

- Cette augmentation est principalement attribuable aux approvisionnements liés à la COVID-19, y compris une avance de financement de 100 millions de dollars à Affaires mondiales Canada - Chine pour les fournisseurs d'outre-mer.
- Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution des achats de vaccins, étant donné que la commande de vaccins fut considérablement plus basse que les niveaux historiques en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le système de santé. Il est prévu que ces commandes auront lieu plus tard cette année.

Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 11,2 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable au programme d'assainissement du glissement de terrain dans le fleuve Fraser près de Big Bar en Colombie Britannique, étant donné que la majorité des travaux a débuté au quatrième trimestre de l'exercice précédent ainsi qu'à l'achèvement de divers projets.

Paielements de transfert – diminution de 31,5 millions de dollars

- La diminution est causée par une différence temporaire entre le moment où un paiement en remplacement d'impôt est émis et le moment où le coût est recouvré auprès d'autres ministères.

Autres subventions et paiements – diminution de 5,2 millions de dollars

- La diminution est principalement due à l'écart de temps entre la réception et le paiement des factures par rapport à l'année précédente. Les dépenses globales devraient être similaires à celles de l'année précédente.

Autres dépenses – diminution de 4,7 millions de dollars

- La diminution est principalement due à la différence entre le moment où les coûts sont engagés et le moment où ils sont recouverts auprès des clients.

Revenus affectés aux dépenses – diminution de 208,6 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable aux différences de calendrier entre le moment où les revenus sont perçus et le moment où les coûts sont déboursés pour les services fournis auprès d'autres ministères, tel le traitement des paiements.
- La diminution est également attribuable au changement dans le traitement comptable de certains paiements de loyers. À compter du présent exercice, ces paiements sont comptabilisés à titre de recouvrement des coûts au lieu de revenus et dépenses.
- De plus, les projets de réhabilitation de la voie navigable Trent-Severn a un échéancier de travail différent cette année et on prévoit que les déboursés auront lieu à la fin de la saison de navigation au lieu du printemps et de l'été, tel que ce fut le cas l'an passé.
- La diminution est aussi due aux projets retardés en lien avec la COVID-19 et qui nécessitent un réaménagement du calendrier pour plusieurs petits projets.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre de gestion des risques du Secrétariat du Trésor (SCT), au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adapte continuellement aux fluctuations des demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.

- Capacité de SPAC à entreprendre et exécuter de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie, ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère. Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et a développé un Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- En 2016, le Ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le Ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le Rapport d'automne 2017 ainsi que dans le Rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement du Canada.
- La pandémie de la COVID-19 a entraîné les gouvernements du monde entier à mettre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre des interdictions de voyage, les périodes de mise en quarantaine et la distanciation sociale, ont causé des perturbations matérielles à l'échelle mondiale ce qui a entraîné un ralentissement économique. La durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 est encore inconnue. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de l'impact sur les résultats financiers de SPAC dans les périodes futures.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Le 8 mai, 2020, le président du Conseil du Trésor a fourni au Ministère un accès à un crédit législatif en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* allant jusqu'à 500 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 afin d'acheter des fournitures pour l'ensemble du système de santé, pour les fournisseurs de services essentiels, ainsi que pour d'autres organismes pour lutter contre la pandémie COVID-19.

De plus, le dirigeant principal des finances, Marty Muldoon, a pris sa retraite le 26 juin 2020.

Approuvé par :

Bill Matthews
Sous-ministre
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
28 août 2020

Monique A. Arnold, FCPA, FCMA
Dirigeante principale des finances par intérim
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
28 août 2020

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2021			Exercice se terminant le 31 mars 2020		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	3 456 489	881 693	881 693	3 572 470	794 994	794 994
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 129 959)	(101 042)	(101 042)	(1 226 007)	(250 656)	(250 656)
Dépenses nettes de fonctionnement	2 326 530	780 651	780 651	2 346 463	544 338	544 338
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 190 358	146 198	146 198	1 038 155	158 486	158 486
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	2 174 293	225 842	225 842	1 991 322	310 046	310 046
Revenus	(2 155 385)	(127 253)	(127 253)	(1 980 108)	(167 245)	(167 245)
Dépenses nettes	18 908	98 589	98 589	11 214	142 801	142 801
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	172 866	29 480	29 480	174 057	33 644	33 644
Revenus	(162 322)	(22 597)	(22 597)	(165 908)	(31 256)	(31 256)
Dépenses nettes	10 544	6 883	6 883	8 149	2 388	2 388
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	173 488	7 017	7 017	176 708	15 492	15 492
Revenus	(173 488)	(10 692)	(10 692)	(176 500)	(21 043)	(21 043)
Dépenses nettes	-	(3 675)	(3 675)	208	(5 551)	(5 551)
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 520 647	262 339	262 339	2 342 087	359 182	359 182
Revenus	(2 491 195)	(160 542)	(160 542)	(2 322 516)	(219 544)	(219 544)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	29 452	101 797	101 797	19 571	139 638	139 638

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	157 140	28 878	28 878	156 569	27 120	27 120
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	89	22	22	88	22	22
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	402	-	-	266	-	-
Paiements pour approvisionner le système de santé	500 000	162 878	162 878	-	-	-
Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	331 326	331 326	-	362 760	362 760
Autres autorisations budgétaires législatives totales	657 631	523 104	523 104	156 923	389 902	389 902
Autorisations budgétaires totales	4 203 971	1 551 750	1 551 750	3 561 112	1 232 364	1 232 364
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	4 203 971	1 551 750	1 551 750	3 561 112	1 232 364	1 232 364

Augmentation nette de 642.9 millions de dollars

Notes:

- 1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.
- 2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et l'exercice terminé le 31 mars 2020, sous "Paiement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2021			Exercice se terminant le 31 mars 2020		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	1 510 066	381 606	381 606	1 483 419	361 151	361 151
Transports et communications	79 010	77 138	77 138	80 405	15 236	15 236
Information	14 865	1 627	1 627	22 410	2 268	2 268
Services professionnels et spéciaux	1 874 086	208 779	208 779	1 888 189	232 057	232 057
Location	990 693	312 889	312 889	1 146 697	354 830	354 830
Réparation et d'entretien	1 288 779	162 825	162 825	1 112 854	191 580	191 580
Services publics, fournitures et approvisionnements	742 802	179 064	179 064	261 054	26 434	26 434
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	585 242	78 593	78 593	421 188	67 441	67 441
Acquisition de machines et de matériel	167 353	14 003	14 003	108 665	17 108	17 108
Paiements de transfert ²⁾	-	331 326	331 326	-	362 760	362 760
Frais de la dette publique	110 570	29 848	29 848	123 452	30 863	30 863
Autres subventions et paiements	461 659	35 636	35 636	461 301	40 836	40 836
Dépenses budgétaires brutes totales	7 825 125	1 813 334	1 813 334	7 109 634	1 702 564	1 702 564
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus des fonds renouvelables	(2 491 195)	(160 542)	(160 542)	(2 322 515)	(219 544)	(219 544)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 129 959)	(101 042)	(101 042)	(1 226 007)	(250 656)	(250 656)
Total des revenus affectés aux dépenses	(3 621 154)	(261 584)	(261 584)	(3 548 522)	(470 200)	(470 200)
Dépenses budgétaires nettes totales	4 203 971	1 551 750	1 551 750	3 561 112	1 232 364	1 232 364

Augmentation nette de 319,4 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et l'exercice terminé le 31 mars 2020, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.